NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/85
6 février 1992
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

FEB 10 1992

Quarante-septième session

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET : DESARMEMENT REGIONAL

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Lettre datée du 4 février 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, en anglais et en français, d'une déclaration adoptée par la Communauté européenne et ses Etats membres concernant la Corée du Nord et publiée à Lisbonne et à Bruxelles le 31 janvier 1992 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points de l'ordre du jour de la quarante-septième session intitulés "Désarmement général et complet : désarmement régional" et "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Fernando REINO

92-05313 9158S (F) 060292 060292

/...

060292

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ANNEXE

Déclaration sur la Corée du Nord, publiée le 31 janvier 1992 par la Communauté européenne et ses Etats membres

La Communauté et ses Etats membres se félicitent de la signature par la République populaire démocratique de Corée, le 30 janvier 1992, de l'accord de garanties du Traité de non-prolifération nucléaire. Au regard de ce nouveau développement important, ils s'attendent à ce que l'accord soit rapidement ratifié et pleinement mis en oeuvre, permettant à l'Agence internationale de l'énergie atomique d'entreprendre des inspections en conformité avec les procédures établies par l'Agence.

La Communauté et ses Etats membres expriment également l'espoir que ce nouveau pas, qui va de pair avec l'accord entre les deux Corées sur la réconciliation, la non-agression, les échanges et la coopération, ainsi qu'avec la Déclaration commune pour une péninsule coréenne non-nucléaire, toutes deux signées en décembre dernier, contribuera au renforcement du dialogue intracoréen ainsi qu'à la paix et à la stabilité dans la région.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library